

QUATRIÈME PARTIE

Figures et espaces mentaux : la prétérition¹

Danielle Forget

Université d'Ottawa

Si plusieurs figures de rhétorique, dont la métaphore et l'ironie, ont joui d'une attention particulière ces dernières années, c'est que le cadre renouvelé de la pragmatique permettait d'y jeter un regard neuf. Mais la prétérition ne fait pas partie du nombre. Pourtant, elle devrait s'insérer dans les préoccupations sur l'énonciation par les moyens spécifiques mis en œuvre dans l'orientation argumentative qu'elle privilégie.

La conception rhétorique traditionnelle l'associe à d'autres figures servant à récuser une prise de position, à nier une proposition sous la catégorie générale de "figures de l'opposition" qui laisse deviner des critères flous d'appartenance. Sur le plan du contenu, elle serait basée sur une contradiction; si elle n'est pas explicitement identifiée, elle se déduit néanmoins des définitions et des commentaires tenus à son sujet, comme nous le verrons plus loin. Au terme de "contradiction", on préfère parfois la correspondance psychologique de "feinte" où s'opposent l'être et le paraître, les intentions réelles et le dire.

Nous nous proposons de conduire une analyse de la prétérition sur des bases plus précises, enrichies de l'apport de la pragmatique et d'une perspective cognitive. La figure se présente comme la construction de domaines différents et de liens entre ceux-ci, qui servent à relativiser les inférences et rendre compte des interprétations différentes qu'elle peut susciter. La théorie des espaces mentaux élaborée par Gilles Fauconnier nous semble parfaitement adaptée pour mettre en lumière ces propriétés de la figure.

1. Cette recherche a été menée grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences sociales du Canada.

1. Perspectives rhétoriques

Parmi les figures d'expression par opposition que répertorie Fontanier, se trouve la prétérition par laquelle le locuteur déjoue en quelque sorte les attentes en accomplissant une action qu'il prétendait ne pas faire. Voyons la définition qu'en donne Fontanier dans "Les figures du discours" :

"La Prétérition, autrement dite Prétermission, consiste à feindre de ne pas vouloir dire ce que néanmoins on dit très clairement, et souvent même avec force." (p. 143)

C'est l'inadéquation entre la formulation d'un projet et le contenu réel du discours qui la caractérise et la rattache aux autres figures de l'opposition, comme le dira Fontanier : "Enfin, c'est une Prétérition, une Ironie, une Epitrope, ou quelque chose d'approchant, s'il fait penser à-peu-près tout le contraire de ce qu'il dit." (p. 234)

En voici un exemple, emprunté à Morier (1989) :

"Nous heurterions la modestie de notre candidat si nous énumérions ses qualités : sa probité, son goût du travail, sa ponctualité..."²

En outre, l'opposition que l'on reconnaît à la figure repose sur une distance entre la pensée et le dire; les propriétés pragmatiques ne sont envisagées que dans les conséquences de cette distance – ce qu'on appelle l'effet de la figure – et non comme valeur intrinsèque. Notons que les définitions traditionnelles ne la rapporte pas tant au faire, comme nous le faisons en regard des propriétés pragmatiques que nous lui reconnaissons, mais plutôt au dire. La notion de feinte se trouve souvent accolée à la description de cette figure chez Fontanier pour rendre l'inadéquation ressentie entre ce qu'il appellera un "tour de pensée" et les moyens pour l'exprimer qui l'orienterait plutôt vers un tour de pensée opposé. C'est une notion psychologique qui renvoie à la notion de choix, donc à la responsabilité du locuteur.

La prétérition s'intègre à un passé rhétorique lointain : elle est répertoriée dès la rhétorique de l'Antiquité, chez Cicéron notamment, en tant que procédé jouant un rôle dans la persuasion. Elle a été transmise dans les

2. p. 878. Et voici la définition qu'en donne Morier : "Figure par laquelle on attire l'attention sur un sujet en feignant de ne pas s'y attarder."

traités de rhétorique jusqu'à nos jours mais en subissant le sort des figures, lié au remaniement de la rhétorique qui se détourne de l'argumentatif pour favoriser la composition littéraire. En outre, elles sont généralement classées comme figures de pensée – ces tours que l'on ne peut associer directement à une expression –; or ces dernières perdront en popularité sur les figures de mots, et les tropes, comme on peut le comprendre dans une perspective qui s'oriente vers la composition littéraire. En raison de son appartenance à la catégorie des figures de pensée, la prétérition ne saurait se caractériser par des propriétés formelles, une prise de position que nous serons amenée à nuancer.

Fontanier préconise une refonte de cette catégorie de figures qu'il subdivise en figures d'expression et en figures de pensée proprement dites. Il s'agit là d'une reconnaissance de la contribution de ces figures à la forme du discours (du point de vue historique et épistémologique, il s'agit d'un regain d'intérêt pour les tropes et les figures de composition). Etant donné la manière particulière qu'a la prétérition de rendre la pensée par l'expression, Fontanier innove par un classement qui l'intègre aux figures d'expression par opposition. La prétérition côtoie l'ironie, l'épître (ou permission), l'asthénisme et la contrefaçon. Elle constitue aussi un "trope en plusieurs mots", ce qu'il définit comme une pensée présentée avec "déguisement" ou "détour". Comme elle n'est pas employée par nécessité mais par "artifice" (par contraste avec la catachrèse), ce trope se trouve affublé du statut de figure.

Quant à l'assise formelle de la figure, la tradition rhétorique la néglige en la confinant aux figures de pensée; en revanche, Fontanier la reconnaît, malgré le caractère flou de "l'expression" par laquelle elle se manifeste. Sans nous attarder aux détails de la classification de Fontanier et aux autres préconisées, il nous a paru important de mettre en évidence des pistes qui trouveront des échos dans les traitements actuels des figures. Pour ce qui est de la prétérition, le rôle argumentatif de la figure est tel qu'on ne peut le négliger, notamment dans ses rapports avec les intentions du locuteur, l'implicite et le calcul interprétatif qu'il entraîne.

2. Contradiction ?

On admet, suivant la distinction établie par Aristote entre le contraire et le contradictoire, que ce dernier est constitué de l'opposition entre deux termes (clair/ obscur), une opposition qui n'admet pas de milieu.³ Du point de vue logique, par sa composition, la contradiction ne peut résulter qu'en une phrase fausse.

Cette approche de la contradiction fait appel à une conception objectiviste de la signification qui rend cette dernière dépendante de la vérité et de la référence au monde. En effet, pour savoir si un énoncé est vrai, il faut supposer quel est l'état du monde dans lequel la réalité dont il fait mention serait vérifiable. En d'autres termes, établir la signification d'une phrase, c'est dire quelles sont les conditions qui lui permettent d'être vraie, bref, quel doit être l'état du monde requis par son assertion.

Cependant, des énoncés du type :

- (1) Je regrette de ne pouvoir assister à votre fête.

qui impliquent des actes de langage et des modalités énonciatives, renvoient non seulement à un état du monde mais à une évaluation de la réalité, à des intentions en cours. En outre, ils sont ancrés dans une situation discursive de laquelle dépend l'interprétation globale. En effet, hors d'un contexte particulier, une formule en *je regrette* peut avoir des emplois variés comme refuser poliment une offre ou s'excuser. Ici, c'est le premier emploi qui prévaut et qui doit être interprété plus spécifiquement comme l'action de décliner une invitation. L'utilisation de ce type d'énoncé couvre un domaine qui excède celui du contenu informationnel de la phrase. Si on ne voyait dans l'énoncé que l'impossibilité où se trouve le locuteur d'assister à la fête en question et l'expression d'un regret devant cette situation – à quoi mènerait l'interprétation littérale – on ne rendrait pas compte de la complexité du sens.

Il en va de même pour l'énoncé prétéritif :

- (2) Je ne vais pas vous faire le portrait de Blaise car il n'a rien d'extraordinaire : ni grand, ni petit, ni beau, ni laid, il peut passer inaperçu dans n'importe quelle foule.

3. Cf. Mounin (1974, 85).

Une interprétation globale de l'énoncé suppose un dépassement des conditions de vérité. Une décision se manifeste, mais concernant un événement qui prendra place dans le futur, autant de paramètres qui compliquent l'assignation d'une valeur de vérité. Considérons seulement le refus de l'acte "faire le portrait de x" auquel s'engage le locuteur dans cet énoncé. Sur quels critères pourrions-nous établir avec certitude qu'un portrait est dressé ou non? La définition que l'on peut proposer de "faire le portrait" ne repose pas sur des traits stricts : il y a bien l'idée d'un contenu descriptif appliqué à une personne, à laquelle on ne peut passer outre, mais cette description suppose un développement dont la longueur n'est pas délimitée. Il ne suffit pas, par exemple, de dire qu'un homme est petit pour que l'on puisse prétendre en avoir fait le portrait. C'est précisément cette latitude dans l'établissement des critères de signification de la phrase qui nous oblige à considérer les énoncés davantage à partir des jugements que l'on porte sur eux.

On pourrait être tenté de définir d'emblée la prétérition comme un énoncé contradictoire. Cela signifierait qu'on se situe au terme d'un travail qui n'a pas encore été accompli et qui consiste à préciser les mécanismes responsables de l'incompatibilité sur laquelle se fonde, nous semble-t-il, la prétérition. Pour ce faire, il faudrait admettre une notion de contradiction beaucoup plus souple que celle utilisée en logique et l'emploi qui est fait de cette notion dans le domaine pragmatique montre qu'elle a subi des assouplissements considérables. A. Berrendonner (1981) redéfinit la valeur de vérité comme un procès de vérification de manière à prendre en compte les jugements, les intentions sur lesquels sont basées les prises de parole :

"Ainsi, la vérité et la fausseté, au lieu d'être tenues pour des propriétés "absolues" des propositions, attribuables à celles-ci sans considération d'autres objets qu'elles-mêmes, seraient plutôt des relations binaires, énonçant un lien entre deux objets : une proposition et un individu" (p. 59)

Il ne suffit pas de dire qu'une proposition est vraie ou fausse, selon Berrendonner, il faut l'identifier comme étant vraie ou fausse pour le locuteur, pour le destinataire ou pour ON, le locuteur universel. Dans son étude sur l'ironie, il ne se borne pas à la contradiction qui prend place entre des termes explicites mais considère des manifestations particulières comme la contre-vérité (incompatibilité avec le contexte) et la contradiction

implicite (incompatibilité de deux propositions inférées).⁴

D'autres, comme Michel Charolles, ont transposé la contradiction sur le plan conversationnel : elle est mise en relation avec la cohérence. Charolles (1978) identifie des règles pragmatiques de la communication à l'œuvre dans les textes où figure la métarègle de non-contradiction, dont le fonctionnement assure, avec d'autres métarègles, la cohérence du texte. Certaines contradictions seraient susceptibles d'engendrer des textes "mal formés"; en effet, la cohérence ne serait pas menacée – et la métarègle non transgressée – par les contradictions à portée rhétorique, qui sont en quelque sorte reportées à des fins conversationnelles particulières.⁵ Il resterait à préciser d'où leur vient ce statut particulier.

Michel Prandi (1992) adopte une approche pragmatique du phénomène tropologique. Il poursuit la thèse de Weinrich qui faisait de la métaphore une prédication contradictoire.⁶ Prandi l'élargit aux tropes en général par des nuances apportées à une notion de contradiction fondée linguistiquement : ainsi, la contradiction peut être directe et de nature soit lexicale, soit grammaticale, mais elle peut être indirecte "Elle est pour ainsi dire cachée, et n'apparaît qu'en présence d'une définition des termes", ce qui ne va pas sans rappeler la contradiction implicite qu'utilise Berrendonner.⁷

On ne pourra se borner à dire de la prétérition qu'elle met en œuvre une contradiction car, ce serait passer sous silence la différence entre intention déclarée et l'acte lui-même, l'actualisation et la projection d'une action, l'implicite *versus* l'explicite, la production et la réception. Or, non seulement ces dimensions permettent de dégager l'interprétation de l'énoncé mais elles jouent un rôle heuristique déterminant : par elles, on peut espérer distinguer la contradiction à l'œuvre dans la prétérition des formes plus générales d'incompatibilité, et caractériser la figure par rapport aux autres

4. Cf. Berrendonner (1981, 176).

5. Il distingue, avec prudence, des niveaux énonciatifs, présuppositionnels et inférentiels impliqués dans ce type de contradiction; ils semblent difficilement applicables à la prétérition qui les englobe tous. Voir aussi l'extension de la contradiction au plan pragmatique chez d'autres, comme Lita Lundquist (1993).

6. Cf. Weinrich (1963), (1967) cité par Prandi (1992, 31).

7. Cf. Prandi (1992, 31).

figures, notamment celles confrontant des discours contradictoires comme l'ironie.⁸ Etant donné que dans le domaine figural, la contradiction est un phénomène courant, il est nécessaire de pousser plus loin l'analyse de la prétérition.⁹ Ce n'est pas tant une validation de l'énoncé à sens figural en regard de l'état du monde que nous poursuivons comme une prise en compte des représentations qu'il construit et auxquelles il renvoie dans le discours à des fins argumentatives. L'hypothèse sur les espaces mentaux permet, nous semble-t-il, d'y accéder.

3. Les espaces mentaux

Dans son livre *Espaces mentaux* (1984), Gilles Fauconnier propose d'expliquer bon nombre de phénomènes linguistiques complexes comme les ambiguïtés référentielles, les contrefactuels, les comparatifs, les différences de point de vue narratif par le recours à des constructions mentales ayant une configuration spatiale. Ces "espaces" sont motivés par les correspondances que nous établissons entre objets ou événements appartenant à des domaines différents. Une fonction pragmatique F se charge de lier un objet *a* à un objet *b* et permet de désigner *b* par l'intermédiaire de *a*. Fauconnier s'inspire du concept mis de l'avant par Nunberg (1978) et le développe dans ce qu'il appelle le principe d'identification, jouant le rôle de connecteur.¹⁰ En effet, c'est ce principe d'identification qui autorise une liaison entre les composants d'espace ou entre les espaces : grâce à un déclencheur situé dans un espace, on peut viser une cible dans un autre espace et ce, par le biais du principe d'identification; il fonctionne sur un modèle métonymique en permettant d'interpréter un domaine en termes d'un autre (le tout pour la partie, l'effet pour l'acte, etc). Son fonctionnement est particulièrement efficace dans le domaine de la référence pour résoudre les ambiguïtés apparentes entre une lecture opaque et une lecture transparente, référentielle et attributive, de même que dans les contextes contrefactuels.

8. Notre prise de position sur ce sujet est dans le prolongement de la réflexion de Berrendonner (1981) qu'il applique à l'ironie. Cf. p. 177.

9. Pour Berrendonner, elle devient la marque du figuré : " ... suggèrent clairement, je pense, que l'existence d'une contradiction à l'intérieur du sens n'est nullement une propriété caractéristique de l'ironie. Beaucoup plus largement, la contradiction est l'indice d'un fonctionnement figuré quel qu'il soit..." Berrendonner (1981), p. 182

10. cité par Fauconnier (1984, 15).

Reprenons l'exemple de Fauconnier :

(80) Si j'étais millionnaire, ma 2CV serait une Rolls. (p. 52)

La proposition hypothétique a la propriété d'introduire des espaces concurrents; le premier est l'espace hypothétique, H, dans lequel le locuteur est millionnaire et le second, l'espace correspondant à la réalité, que nous appellerons R. Ils seront composés des éléments *x*, la 2CV, et *y*, la Rolls, qui respectivement sont associés à R et H; les syntagmes nominaux figurant dans l'apodose, en posant l'existence des objets, permettent d'établir la composition des espaces, qui se présentent comme suit :

schéma 1



où *x* = 2CV
y = Rolls
 R = espace réalité
 H = espace hypothétique

Ainsi, l'élément *x*, la 2CV, n'est valide que dans l'espace réalité R tandis que *y*, la Rolls, n'est valide que dans l'espace hypothétique où le locuteur est millionnaire. Cependant des correspondances entre espaces sont prévues, conformément au sens de l'énoncé. Le principe d'identification entre en jeu pour permettre de parler de *x* en termes de *y*, bref, d'emprunter une désignation qui suppose une appartenance à un autre domaine.

Des correspondances peuvent s'établir entre plusieurs éléments : la distinction entre "valeur" et "rôle" s'impose alors.¹¹ Dans l'exemple :

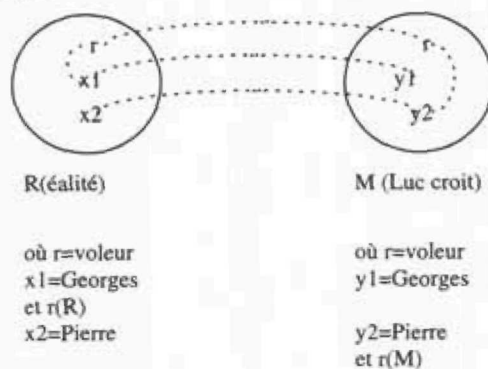
(3) Georges est le voleur mais Luc croit que c'est Pierre.

deux noms propres renvoient à un même élément, qui tient le rôle de "voleur". Le rôle est cette fonction plus générale susceptible de prendre des

11. Pour plus de détails, voir Fauconnier (1984, 60) et suivantes et Fauconnier (1986).

valeurs particulières dans des contextes déterminés. Ainsi, dans les deux espaces, M, représentant les croyances de Luc et R, l'espace réalité, le rôle de voleur sera associé à des valeurs différentes :

schéma 2



Dans l'espace M des croyances de Luc, $y2$ est la valeur particulière du rôle de voleur, notée $r(R)$, tandis que ce même rôle est associé à $x1$, Georges, dans la réalité. Notons que les éléments Pierre et Georges, lorsqu'ils ne sont pas sollicités pour des rôles, continuent de figurer dans les espaces mais sans être "connectés"; ainsi, Georges fait partie de l'univers de Luc mais pas en tant que voleur : son rôle est non spécifié dans l'espace M.

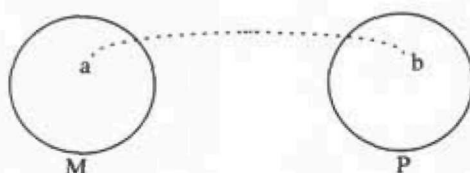
Ce modèle de construction du sens nous semble approprié pour mettre en évidence les différentes interprétations figurales même s'il n'a pas été conçu pour expliquer les procédés rhétoriques. Il convient bien aux figures, qui sont souvent "sous-déterminées" par les indices formels (syntaxiques, lexicaux et autres) qui n'en rendent pas compte directement. Les espaces comportent l'avantage de ne pas miser sur la reconstitution d'une structure unique, dont la complexité ajoutée serait censée démarquer l'énoncé figural de l'énoncé ordinaire. Comme nous le verrons, les espaces créés par la figure conduisent des stratégies à partir d'une confrontation d'interprétations sur les éléments, leur rôle et les relations impliquées.

4. Les espaces construits par l'énoncé prétératif

Il y a tout d'abord mise sur pied d'un espace M, favorisé par la négation, qui constitue un introducteur d'espaces au même titre que les phrases

hypothétiques.¹² Cet espace M est différent de l'espace P-espace parent, tout en étant lié à lui par la négation qui opère, on le sait, un renvoi à une proposition affirmative sous-jacente.¹³ Elle sert de connecteur entre les deux espaces, qui peuvent être envisagés comme des situations concurrentes, la négation signalant que la situation de P est rejetée au profit de M.

schéma 3



où a = ne pas faire le portrait

b = faire le portrait

M = espace-réalité

P = espace parent

Posons comme élément principal de l'espace M du locuteur L, la caractéristique *a*, au cœur du propos de l'énoncé : "ne pas faire le portrait". Elle a pour correspondant, *b*, "faire le portrait", qui devient l'élément déterminant de cette situation P en concurrence avec M. Il importe peu que ce scénario ait été explicitement rejeté comme conséquence de l'emploi de la négation; il a été construit simultanément à l'espace M, auquel se rallie le locuteur et est affilié à lui.¹⁴ Il est à noter que l'espace parent, tout en étant la situation exclue explicitement, est un espace possible, bref un scénario qui, dans un contexte ne comportant pas les contraintes présentes, aurait pu ou pourrait se réaliser. Cela est attesté par des entrées en matière explicites de la prétérition du type :

Après tout, je ne crois pas que je vais faire le portrait de Blaise....

12. Cf. Fauconnier (1984, 143), qui s'attache à la négation forte.

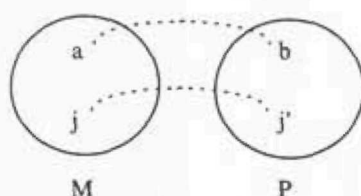
13. Nous nous inspirons des travaux de Ducrot sur cette question, notamment Ducrot (1973, chap. vi).

14. Nous laissons de côté, pour l'instant, la modalisation : aller+ verbe à valeur de futur.

où l'adverbe énonciatif *après tout* signale un choix, qui aurait été assumé dans l'espace P et que le locuteur rejette. Dans un tel cas, l'allocutaire en conclut que deux scénarios ont été envisagés à tour de rôle, ce dont rend compte la construction de ces deux espaces.

Poursuivons l'aménagement de ces espaces discursifs. L'assertion du locuteur est prolongée par une justification de son choix, que signale le connecteur *car* : par lui, l'acte assertif est mis en relation avec les causes. Nous pouvons les faire figurer dans M et P en correspondance, étant donné que "avoir quelque chose d'extraordinaire" est évoqué à titre de critère général pour faire ou ne pas faire le portrait, bref pour exploiter respectivement l'espace P et M. Cette justification, et les autres qui s'ajoutent (*ni grand, ni petit,...*), seront rattachées à *a* et *b* à l'intérieur de chacun des espaces, comme éléments dérivés; leur statut dans le déroulement informationnel du discours n'est pas tant d'ajouter un complément d'information à la décision de faire ou ne pas faire le portrait, comme de produire une justification à valeur d'argument. Elles trouvent tout naturellement leur place dans leur espace respectif : la justification *j* complémente *a* dans l'espace M. Elle trouve son correspondant *j'* – "avoir quelque chose d'extraordinaire", transposé dans une forme affirmative- qui entre dans un rapport de causalité, de complémentarité par rapport à *b*. Les deux espaces sont construits, jusqu'à présent, de manière symétrique, comme en témoigne le schéma ci-dessous :

schéma 4



Notons que le but de la configuration en espaces mentaux n'est pas prioritairement de rendre compte des propriétés formelles de détail des énoncés; aussi est-il suffisant de représenter, en les regroupant sous un élément unique, *j* ou *j'*, l'ensemble des expressions impliquées dans la

justification. Des distinctions plus subtiles peuvent être faites entre une portion plus générale ayant le statut de résumé, "il n'a rien d'extraordinaire" et les éléments le composant, dans un rapport de causalité avec cette assertion générale qu'ils contribuent à expliquer à leur tour.

La prétérition se signale à nous par le caractère particulier de la justification énoncée en faveur de *a* et la construction en espaces mentaux est tenue d'en rendre compte. La figure permet, en effet, d'interpréter "il n'a rien d'extraordinaire, etc" comme une portion de discours équivalant à "faire le portrait". La mise en correspondance se fait sur le mode illocutoire. Pour reprendre une formulation rhétorico-stylistique traditionnelle, le locuteur, en donnant les raisons pour ne pas faire le portrait se trouve justement à effectuer cette description. Il réalise, à cette étape discursive, ce à quoi il renonçait explicitement en introduisant son énoncé.

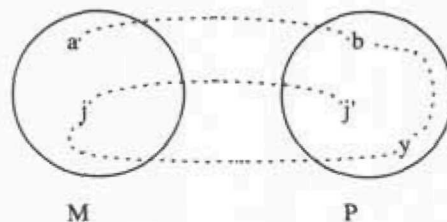
D'où vient cette interprétation? Elle n'est pas aléatoire et convoque la connaissance partagée de ce que faire le portrait de quelqu'un implique. Cela n'est pas différent d'une entité lexicale comme un nom qui désignerait un objet; une action, un événement sont aussi des entités touchées par les conventions. Tout en reposant sur des conventions, notre conception de ce qui mérite le statut de "portrait" peut, cependant, varier selon les cultures, les individus et le jugement à porter dans une situation particulière peut ne pas faire l'unanimité ou entraîner des hésitations. Il n'en reste pas moins que l'action en question – dans sa performance et sa compréhension – repose sur des connaissances linguistiques communes et, en principe, partagées, comme *je promets de...* mobilise, dans sa description et son actualisation, l'acte de promettre.

Il y a figure, lorsque se déclenche chez l'allocutaire cette interprétation par laquelle l'énoncé des raisons de ne pas faire le portrait "embraye" sur l'action de faire le portrait. D'un usage descriptif, on passe à l'usage illocutoire qui confère à l'expression le pouvoir d'accomplir l'acte mentionné (explicitement ou non) au moment et par le fait même de son occurrence dans le discours.¹⁵

En termes d'arrangement spatial, nous poserons qu'une connexion s'établit entre la justification *j* et l'élément *b* de l'espace parent *P*, "faire le portrait". La valeur particulière de ce développement discursif l'amène à

jouer le rôle de l'acte de décrire et tient lieu de ce rôle, même s'il n'est pas pris en charge explicitement. Ayant comme point d'origine sa relation avec *a* dans l'espace M, elle acquiert, par l'énoncé figural, une valeur qui lui fait jouer un rôle *y* dans P. Elle est réinterprétée différemment relativement à cet espace, ce qui rend compte de la distance entre ce qui est prétendu par le locuteur et ce qu'il assume.

schéma 5



où *y*=valeur du rôle *b*

La construction en espaces fait apparaître naturellement la contradiction comme conséquence des propriétés différentes associées à chacun des espaces. En effet, c'est par la mise en œuvre du principe d'identification que la valeur particulière attachée au segment descriptif doit être interprétée comme rôle correspondant à faire l'action de décrire, bref par une liaison entre espaces incompatibles.

Tout en étant liés, les espaces M et P ne sont pas assimilés l'un à l'autre et, de cette manière, on peut rendre compte des interprétations figurale et non-figurale, comme nous allons le voir. Revenons à l'exemple (2). L'énoncé peut donner lieu à plusieurs interprétations, dont l'une nous intéresse particulièrement : l'interprétation figurale, c'est-à-dire celle où la prétérition est perçue. Elle se réalise à ce point d'intersection : l'énoncé des justifications pour une prise de décision est réinterprété illocutoirement

15. Par "embrayage", nous renvoyons à l'étude de R. Jakobson (1963) sur les 'shifters' et les expressions à valeur indexicale en discours. Voir aussi E. Benveniste (1966, 274), sur le caractère sui-référentiel qu'il attribue à ce type d'expressions. Il y a tout lieu d'étendre la valeur d'acte au-delà de l'énoncé. Un développement textuel – comme en témoigne l'exemple en question – pourrait recevoir une valeur illocutoire avec des propriétés semblables à celles observées sur les formules performatives.

comme un acte – opposé à l'acte prétendu du locuteur. Bref, l'enclenchement de la prétérition se fait précisément par une connexion qui fait de la valeur de *j* un rôle illocutoire dans P.

Mais une autre interprétation doit demeurer possible : c'est l'interprétation non figurale. Il se peut très bien que, étant donné le caractère implicite de l'illocutoire (ajouté à d'autres facteurs), qu'aucun acte ne soit perçu comme tel et qu'en conséquence, l'interprétation figurale ne soit pas sélectionnée. La compréhension de l'énoncé ne nécessite alors que la mise en place d'une fonction particulière de *j* dans l'espace P, par laquelle il acquiert le rôle de faire le portrait, comme l'illustre le schéma 5.

Il est important de retenir que l'enclenchement de la figure se fait par le biais du principe d'identification chargé d'établir une relation entre les éléments des espaces M et P; le rôle que *j* acquiert dans P permet de rendre compte du statut particulier en discours de l'implicite; on ne peut en faire un simple élément de composition d'un espace, élément qui serait explicitement posé dès le départ : il se construit au fur et à mesure de l'interprétation. Il est possible de suivre le parcours interprétatif suscité par la figure. Dans la plupart des cas, les deux espaces symétriques sont d'abord construits, comme dans le schéma 4. Lorsque le développement discursif, représenté par *j*, est perçu comme acte, l'interprétation figurale entre en jeu, conforme au schéma ci-dessus. La théorie des espaces de Fauconnier permet de représenter l'interprétation de manière non statique. La prétérition renvoie à un déroulement discursif qui suscite une alternance dans la configuration des représentations mentales; en termes d'espaces, elle fait passer du schéma 4 au schéma 5. En revanche, si la figure n'est pas perçue, l'énoncé sera interprété en correspondance avec le schéma 4, seulement. Ainsi, l'interprétation figurale peut être conçue comme ce surplus de sens par rapport à l'interprétation non figurale qui fait qu'un segment de discours acquiert dans un espace discursif P un rôle qu'il n'avait pas relativement à M.

5. L'effet de la figure ou le travail inférentiel

Lorsque la figure est perçue comme telle, le parcours interprétatif ne s'arrête pas, bien entendu, à la constatation qu'un acte, *b*, a été performé : il suscite un travail inférentiel sur ce qu'a voulu communiquer le locuteur L. Etant

donné que la visée argumentative n'est pas explicitée, l'allocutaire procédera par inférences pour l'établir. Pour ce faire, il sera guidé par la représentation mentale de l'énoncé en cours, sa configuration spatiale. C'est là qu'interviennent des propriétés structurelles de la figure, c'est-à-dire la distinction entre le commentaire et l'acte lui-même, entre l'explicite et l'implicite.

Reprenons l'assertion du locuteur à ses débuts. Il manifeste une prise de décision :

je ne vais pas faire le portrait

complétée par une justification :

il n'a rien d'extraordinaire

dont le rapport permet de dégager :

pour faire le portrait, il faut avoir quelque chose d'extraordinaire à dire sur quelqu'un

Le formulation est approximative mais l'important, c'est qu'elle fait apparaître sous forme d'implicite, une condition tenue pour admise, qui régit l'utilisation de ce type de description, du point de vue du locuteur. Une implicature fonde ainsi, sur le mode normatif, la relation entre l'assertion et sa justification. A part cette convention attachée à la performance de l'acte en question, que l'énoncé prétéritif fait ressortir et sur lesquelles il se base, d'autres contraintes peuvent s'ajouter. Des attentes pouvaient s'être manifestées auparavant rendant prévisible ou souhaitable la performance de l'acte en question. Le destinataire peut désirer que L agisse de façon à ne pas faire le portrait (refus de l'acte *a*), ce que manifeste une formule introductrice du type de "Rassurez-vous, je ne vais pas...". Ou encore, le locuteur lui-même peut avoir eu le désir de faire le portrait, mais y renoncer : "Ah, non, je ne vais pas..". Les attentes ou conventions liées à la performance de l'acte *a* (ou sa contrepartie *b*) peuvent prendre des tournures variées, se combiner même, mais il reste que le choix illocutoire du locuteur est affirmé sur la base de cette forme, quelle qu'elle soit, de contrainte conversationnelle.

Cette contrainte est rendue disponible pour le travail interprétatif et sera utilisée pour obtenir la visée argumentative, comme nous le verrons. L'allocutaire cherchera surtout à comprendre pourquoi avoir pris en charge

l'acte *a* pour ensuite accomplir son opposé, l'acte *b*. Le mode argumentatif est significatif et il convoque la configuration spatiale : deux espaces, chacun avec son organisation propre, sont confrontés. En termes stratégiques, si l'acte *b* est accompli sans avoir été explicité, c'est que le locuteur avait ses raisons, des raisons qui seront rapportées à cette contrainte conversationnelle. L'acte *a* dans l'espace *M* représente l'option préférentielle : c'est ce que veut le locuteur; en outre, par sa réponse aux conventions et attentes manifestées, c'est aussi l'option idéale : ce qui devrait être (comme l'établit le discours même qui fait reposer le choix de *a* sur l'implicature "pour faire le portrait, il faut avoir quelque chose d'extraordinaire à dire sur quelqu'un").

Passer outre revient pour le locuteur à remettre en question les contraintes qui le lient à l'acte *a* tout en dévoilant partiellement les raisons qui le pousse à agir. Ce comportement verbal suggère une conclusion que l'on peut paraphraser par : j'aurais dû *a* mais je ne peux pas. Les raisons ne peuvent tenir qu'à certaines conditions sur "*a*" qui ne sont pas valables, des conditions qu'il avait lui-même mises au premier plan dans son argumentation en faveur de cet acte. Elles seront réutilisées dans le travail interprétatif. Plus concrètement, en regard de l'exemple (2), elles sont réutilisées soit par un retour sur les raisons de faire *a* (issues de la justification *j*) :

- on peut vouloir faire le portrait même si rien d'extraordinaire n'est à signaler ;
- le fait que quelqu'un soit ordinaire est une raison pour en faire le portrait.

Ou alors, le fait d'afficher *a*, malgré *b* qui est performé peut engendrer un retour les règles conversationnelles entourant la performance de *a*; l'acte ne serait pas ouvertement contesté parce que :

- la convention est généralement valable mais pas dans ce cas particulier,
- respecte les attentes mais pas nécessairement les conventions,
- ne conteste pas ouvertement pour préserver la face du destinataire.

D'autres formes de remises en question peuvent intervenir et le contexte orientera les inférences à tirer de l'énoncé prétératif.

Le mécanisme qui appelle ce travail interprétatif trouve sa justification non dans la recherche de l'intention véritable – à laquelle mène

les descriptions de la figure en termes de feinte – mais dans le mode de représentation. Une stratégie d'interprétation découle du principe d'identification et les inférences à tirer viennent de ce que *a* tient lieu de *b* ; on pourrait la formuler de la façon suivante :

chercher les implicatures sur le statut différentiel de *a* par rapport à *b*, et qui font que *a* convient mieux pour parler de *b* que *b* lui-même dans ce contexte.¹⁶

L'effet de la figure se comprend en regard du double rôle qu'elle permet au locuteur de jouer : il se conforme aux conventions tout en paliant ses insuffisances en passant outre. On retrouve la prétérition dans des situations familières, structurant les discours de circonstances :

- (4) J'ai le plaisir d'accueillir Madame Une telle. Je n'ai pas besoin de vous la présenter car ses travaux sont connus internationalement, depuis ses nombreux articles sur la quantification jusqu'à son livre paru...etc

La convention qui entoure la présentation d'un individu à d'autres est mise au premier plan. Elle est soulevée dans l'énoncé. Le locuteur dit explicitement qu'il n'y a pas recours et justifie sa prise de position; c'est de là que se dégage l'implicature :

Quand on est connu internationalement, on n'a pas besoin d'être présenté.

Elle sert de norme en fondant la conclusion que tire le locuteur :

(Puisque que Madame Une telle est connue internationalement)
je n'ai pas besoin de vous la présenter.

On peut en déduire :

Vous connaissez Madame Une telle.

comme sous-entendu se dégageant du raisonnement. Mais, visiblement, dans ce contexte situationnel, les conditions associées à la conclusion ne sont pas valables; c'est pourquoi le locuteur accomplit l'action qu'il rejetait. Les conditions justifiant son comportement langagier sont variables et ne peuvent être déterminées qu'en étudiant le contexte. Faisons quelques hypothèses sur les raisons qui l'amènent à se raviser : il se peut qu'il y ait des gens qui ne connaissent pas Madame Une telle, d'autres raisons s'imposent à

16. Sur les stratégies d'interprétation, cf. Fauconnier (1984, 113).

part sa popularité pour la présenter comme le fait que cette circonstance appelle conventionnellement une présentation du conférencier, à moins que la présentation ne soit une façon de complimenter la conférencière en s'attardant sur ses réalisations. Une raison peut prévaloir sur les autres, comme elles peuvent se joindre. Dans tous les cas, le locuteur peut jouer sur deux plans : dans la situation idéale où la présentation n'est pas nécessaire due à la popularité de la conférencière, il lui rend hommage, mais dans cette situation particulière, une présentation est requise et il fournit l'information sur son identité qui risquerait de faire défaut autrement. Par un singulier renversement, l'acte implicite ainsi performé (une présentation de la conférencière) s'accorde avec les conventions sociales liées à ce discours de circonstances, et l'on conçoit difficilement qu'on puisse reprocher au locuteur son comportement verbal malgré l'incompatibilité des discours que l'on reconnaît.

Cependant, un énoncé prétéritif comme (4), couramment employé dans les formules de présentation, ne soulève plus la critique à l'égard du destinataire que la prétérition active habituellement. En effet, ce détournement rhétorique aurait pu être interprété comme une critique des connaissances du destinataire, par manquement à l'inférence "vous connaissez Madame Une telle". La prétérition a alors une valeur interactionnelle très forte : elle sert à adresser une critique au destinataire. Par les espaces, on peut déduire non seulement qu'elle est cette critique mais sa justification, en remontant dans le parcours inférentiel. Une telle critique se manifeste de façon plus évidente dans un exemple comme :

- (5) Rassurez-vous, je ne vais pas m'étendre sur le sujet puisque vous savez que Jean est arrivé sur les lieux à huit heures, qu'il transportait une valise noire, que son pardessus était déchiré et qu'aucun détail ne vous échappe.

On peut facilement imaginer cet énoncé prononcé sur un ton ironique, conduisant une critique efficace contre le destinataire. On comprend alors que la prétérition, étant donné le double espace qu'elle met en jeu, soit ainsi compatible avec l'ironie, qui fait passer un discours sous le couvert d'un autre qui lui est opposé.

Un exemple, que nous empruntons à Fontanier, nous servira à illustrer un autre aspect de l'efficacité argumentative de la figure dans ce contexte :

- (6) Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
 Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris;
 Le fils assassiné sur le corps de son père,
 Le frère avec la sœur, la fille avec la mère;
 Les époux expirans sous leurs toits embrasés;
 Les enfans au berceau sur la pierre écrasés.
 (La Henriade)

Les raisons de ne pas peindre la scène en question ne sont pas explicitées mais elles interviennent comme sous-entendu, équivalant à "x est trop horrible pour être peint", que la description cautionne en faisant justement ressortir ce caractère. Ici, non seulement la description est faite, contrairement à ce qui était annoncé, mais la démonstration se réalise hic et nunc imposant la nécessité de ne pas peindre ce tableau. Ce paradoxe pourrait donner lieu à l'accord de l'interlocuteur sur la forme de : "en effet, ce serait trop horrible" comme si la contrainte de départ "ce qui est horrible ne doit pas être peint" était mise de côté par l'énonciation pour mieux s'imposer comme conclusion.

Attachons-nous davantage à quelques aspects de l'organisation discursive de la prétérition et notamment, à un élément dont l'importance pourrait autrement passer inaperçue : le fait que la figure se présente comme un commentaire. Le locuteur s'adresse directement à l'allocutaire et l'interpelle par des marqueurs énonciatifs plus ou moins appuyés (pronoms déictiques, adverbes *ici*, *maintenant*, possiblement l'apostrophe, etc). L'attention de l'allocutaire est immédiatement requise et portée sur le fait de dire, sur l'énonciation même, de laquelle participe aussi la justification (en tant que raisons motivant le choix de faire le portrait). Et ce n'est pas un hasard, car une telle organisation discursive facilite le travail interprétatif en l'orientant vers le métadiscursif. Le fait de dire devient objet de discussion.¹⁷ En outre, les particularités illocutoires de la mise en garde et son insertion dans le discours plus vaste sont des paramètres à ne pas négliger. La mise en garde, le fait de prévenir – comme une des formes de l'annonce – s'appuie sur des conventions régissant les échanges langagiers et joue un rôle de politesse en diminuant la surprise, possiblement menaçante pour la face du destinataire.¹⁸ En le prévenant de son choix discursif, le

17. De plus, le membre introducteur, complété par la justification, constitue un développement discursif, de longueur variable, mais qui atteste l'importance de ce propos lié à l'énonciatif.

locuteur fait surgir une convention langagière attachée à la mise en garde : il porte à sa conscience le niveau métadiscursif tout en implicitant une coopération conversationnelle. Or, c'est justement le domaine métadiscursif qui est activé lors du travail interprétatif engendré par la représentation en espaces.

La structure du commentaire n'est pas étrangère à la distance entre le discours prétendu et l'argumentation tenue. Ce décalage trouve un renforcement dans l'emploi des temps. Que le présent ou le futur soit employé, il y a projection d'un événement "faire le portrait" dont la réalisation est décalée plus ou moins par rapport à la situation d'énonciation du locuteur. La forme *aller* accompagnée d'un verbe à l'infinitif a clairement une valeur modalisatrice qui tend vers le futur.¹⁹ Le recours au futur offre, sur le présent, la possibilité d'accentuer le décalage entre discours prétendu et celui tenu; les données temporelles sont réinterprétées pragmatiquement. Entre l'assertion d'une décision et l'objet de sa réalisation, l'événement projeté "faire le portrait", survient l'acte de "faire le portrait". Il s'impose en s'actualisant dans le discours : il constitue une donnée immédiate – non-différée dans le temps – car il se façonne dans la situation de discours en présence des participants et non par l'intermédiaire d'un commentaire sur le dire.

Suivant la proposition de Fauconnier de représenter sur un "espace-parcours" les valeurs temporelles des déictiques dans la narration, il nous semble que la prétérition construit parallèlement deux parcours. L'un représente le parcours énonciatif; y sont distribués les actes accomplis dans la situation énonciative. L'autre est constitué des événements du discours raconté :

A _____ décision de L _____ acte "faire le portrait" _____

B _____ <discours sans portrait> _____

18. Pour une présentation détaillée, des conventions sous forme de politesse attachées aux actes de langage, voir Brown & Levinson (1987).

19. Le présent a une valeur similaire, ce qui exclut : ? *Je ne vous fais pas le portrait de Blaise, car il n'a rien d'extraordinaire : ni grand, ni petit, etc...mais je vous le ferai.*

La décision *je ne vais pas...* renvoie à un discours ou un récit projeté avec absence de portrait sur un parcours fortement indéterminé (B) puisque tout ce que l'on en sait, c'est que la décision porte sur un discours à venir ou sur un événement dans le prolongement du discours amorcé. Quant au parcours énonciatif (A), la décision est suivie d'un acte, celui de faire le portrait, qui, lui, n'a pas de correspondant sur la ligne du discours raconté, puisqu'aucune construction linguistique n'établit explicitement de lien. Ces espaces parcours ainsi mis en place confirment, sur le plan des valeurs temporelles, que l'acte de "faire le portrait" n'entre pas en conflit direct avec l'événement projeté, les deux se situant sur des parcours différents.

Attardons-nous à cet extrait de *Types littéraires et fantaisies esthétiques* d'Émile Montégut met en évidence plusieurs des caractéristiques de la prétérition et la rend explicite, ce qui est peu commun :

- (7) Comme très peu de personnes ont connu l'auteur de ces confidences, je crois fort inutile de vous faire ici son portrait et de vous raconter son histoire en détail. Il était, comme nous tous, composé de bonnes et de mauvaises qualités : très impérieux et très faible en même temps, très sensible à toute chose et très indifférent à toute chose, très facile à tromper et très difficile à retenir dans l'erreur où on l'avait engagé. Prompt à s'abandonner, il se passionnait en un instant pour un système, pour un principe moral, pour une œuvre nouvelle, pour un ami de la veille; mais il pénétrait rapidement au fonds des choses et voyait vite le peu que cela était. J'oubliais cependant que je ne dois tracer de lui aucun portrait. Contentez-vous donc de savoir que, pour des causes très complexes, dont quelques-unes trop légitimes, il avait de bonne heure respiré ce poison mortel de l'ennui. (p.292-293)

Le développement textuel dans lequel se développe la valeur de rôle "faire le portrait" apparaît clairement, d'autant plus qu'il est souligné par le narrateur lui-même. La raison prétendue de cet "écart", l'oubli, s'accorde avec le genre autobiographique qui favorise la subjectivité : la narration est réglée sur le flot des pensées dans leur surgissement. Les commentaires contrastent par le changement de mode énonciatif qu'ils opèrent, marqué par le présent et l'augmentation des marques déictiques. Dans ce cas-ci, on aurait pu croire qu'une fois sa faute avouée, le narrateur aurait réorienté son récit; mais non, il s'installe résolument dans le récit (qui excède l'extrait cité plus haut) en donnant explicitement une restriction, toutefois *contentez-vous de savoir que...* Par ces moyens, le narrateur surprend le lecteur en décrivant progressivement la complexité de l'homme et de sa vie – ce dont il se

défendait dans le commentaire du début –, tout en laissant entendre qu'il y aurait beaucoup à dire. Les commentaires qui entrecourent le développement sur un mode dialogal contribuent à instaurer la complicité avec le lecteur et s'accorde avec la grande liberté que prend le narrateur en dépit des contraintes qu'il s'était fixées.

6. La délimitation de la prétérition

Il n'y a pas de segment linguistique identifiable, à coup sûr, à la prétérition sur la base de ses propriétés formelles, ce qui semble donner raison à la tradition rhétorique qui la classait comme figure de pensée, c'est-à-dire cette catégorie de figures qui permet qu'en changeant les mots on n'altère pas son caractère figural. Pourtant, ce n'est pas n'importe quelle forme qui est susceptible de l'engendrer et cela s'accorde avec ce qui était, probablement les vues de Fontanier lorsqu'il propose, à côté des figures de pensée, une catégorie nouvelle, les figures d'expression, dans laquelle il insère la prétérition.²⁰

- (8) Ecoutez, je ne vais pas vous raconter d'histoires, vous dire que j'ai toujours souhaité faire ce travail, que les conditions que vous m'offrez sont excellentes; mais j'accepte quand même votre offre.

Les propriétés formelles associées à la prétérition sont réunies, notamment le développement discursif débutant par une portion d'énoncé plus générale *raconter des histoires*, la suite servant à illustrer ce que le locuteur entend par cela. Pourtant, il n'y a pas de propos mensonger qui se construit comme acte assumé – allant à l'encontre de l'acte prétendu –, cette interprétation possible par laquelle en disant *j'ai toujours souhaité faire ce travail*, etc., il ferait une assertion mensongère. C'est cette interprétation illocutoire, comme l'un des sens possibles de l'énoncé, qui constitue le point d'ancrage de la figure. Or, elle est absente de l'énoncé ci-dessus qui possède en apparence seulement, la structure formelle de la prétérition.

L'importance de la mise en garde apparaît dans un exemple qui semble en être privé :

- (9) Vous savez que Pierre est rentré chez lui plus tôt que d'habitude à cause d'un malaise, qu'en ouvrant la porte de son appartement il est arrivé face à

20. Cf. Fontanier (1977, 143). Ses propos demeurent flous, cependant. Pour nous, la forme ne concerne pas uniquement les mots mais englobe l'organisation discursive.

face avec un individu qui l'a bousculé pour ensuite s'enfuir à toute vitesse : je renonce donc à vous faire le récit de ses aventures.

Le commentaire servant d'annonce des intentions de L se trouvant à la fin du passage, son rôle est de beaucoup affaibli. Dans la mise en garde, il y a un décalage entre les intentions dévoilées au moment de l'énonciation et l'action concernée qui est projetée dans un futur proche mais indéterminé. Ici, le commentaire apparaît davantage comme une conclusion tirée sur le moment de l'énonciation qu'une mise en garde. Ainsi, le retour interprétatif sur des intentions manifestées est favorisé par une configuration discursive qui introduit dès le départ les deux espaces, ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé ci-dessus.

En se plaçant dans l'optique qui est la nôtre de la configuration cognitive et langagière à la base de l'interprétation figurale, on ne peut qu'établir des corrélations entre la prétérition et certains énoncés indirects qui ont soulevé l'intérêt des linguistes. Ils comportent des ressemblances avec la prétérition prototype. Attardons-nous par exemple sur un énoncé du type de :

(10) Ce n'est pas pour vous décourager mais il vous reste 300 pages à lire.

Le commentaire rend explicite l'effet possible de l'annonce de la lecture à poursuivre et peut induire cet effet par le fait même qu'il le mentionne. Mais par quel mécanisme cela se fait-il? Comme pour les cas de prétérition étudiés précédemment, l'énoncé débute par une mise en garde qui porte l'attention sur le plan métadiscursif, ce qui favorisera son questionnement; s'y ajoute, la caution apportée par l'application de la politesse en préservant autrui de la surprise qu'occasionnerait la révélation du travail à accomplir. La négation convoque un double espace : l'espace M (souhait de L) et l'espace P de la réalité évoquée. L'association entre l'annonce et l'effet de décourager serait posée dans l'espace P seulement par une relation de valeur à rôle entre un élément *x*, la lecture de 300 pages, et un élément *y*, l'effet de découragement.

Que le but du locuteur soit sincèrement de ne pas décourager ou qu'il soit de s'en défendre tout en implicite que le destinataire aurait de bonnes raisons d'être découragé, les interprétations ont pour point de départ ce double espace. Le contenu explicite de l'énoncé pose une relation dans

l'espace P entre l'annonce et le fait de décourager mais qui s'appuie sur une confrontation entre deux situations rendue par le double espace; des implicatures peuvent entrer en jeu où le fait de dire qu'un découragement est possible suggère qu'il y a motif à découragement, ce qui renverse la visée argumentative attribuée à la mise en garde de départ. Notons une différence cependant avec les énoncés prétéritifs étudiés : dans l'exemple ci-dessus, il y aurait renversement des intentions présumées mais pas renoncement à un acte en tant que tel; et ce renversement tout en étant favorisé par la mise en espaces et leur co-existence, est surtout prévu par les inférences.²¹ La prétérition prototype, quant à elle, laisse clairement apparaître l'incompatibilité dans l'organisation même des espaces : c'est le principe d'identification qui s'en charge plutôt qu'un calcul inférentiel subséquent.

Par ailleurs, considérons ce court dialogue :

- (11) - Je suppose que je n'ai pas le temps de vous dire à quel point vous êtes jolie.
- En effet, mais merci quand même.

Apparenté aux cas bien connus où l'interlocuteur répond sur le présupposé plutôt que sur le posé :

- Pierre a cessé de fumer.
- Quoi! Pierre fumait!

la réplique est conforme aux espaces proposés; *vous êtes jolie* a la valeur de l'acte de complimenter dans l'espace parent (et ne constitue pas uniquement une mention de dire, valeur dans l'espace M) puisque la destinataire y répond en remerciant. La réplique confirme les deux espaces et maintient la complicité. Le locuteur a pu passer outre aux attentes du destinataire, en reconnaissant leur importance plutôt qu'en les contestant ou en risquant de s'attirer des reproches et le compliment a, néanmoins, été acheminé et clairement reçu. S'agit-il toujours de prétérition, cependant? Les espaces M et P, convoqués par la négation s'opposeraient sur la base de "avoir le temps de dire" ou "ne pas avoir le temps de dire" et non sur l'objet des paroles : "vous êtes jolie". En outre, il est peu vraisemblable que "vous êtes jolie" ne soit perçu que comme informatif sans son rôle de compliment, bref seule

21. Le découragement est un effet présumé de l'annonce, tandis que les inférences concernent l'intention de décourager; il n'est pas associé conventionnellement à la forme, comme c'est le cas de l'illocutoire.

l'interprétation figurale serait disponible. La question du statut prétéritif de l'exemple reste ouverte mais rien ne nous oblige à rechercher une délimitation stricte de la figure; il n'en demeure pas moins que notre compréhension de ce type d'énoncé fait appel à des représentations de base semblable à celles de la prétérition.

7. En guise de conclusion

La configuration des espaces et la relation de leurs éléments permet de rendre compte de l'interprétation figurale et non figurale possible de l'énoncé prétéritif. Lorsque la prétérition est repérée, la valeur d'acte acquise en discours oblige à reconsidérer le parcours argumentatif amorcé et à le questionner. C'est en faisant jouer une stratégie d'interprétation directement liée au principe d'identification que des inférences seront tirées.

Ce traitement comporte des avantages sur un traitement de l'énoncé indirect – auquel se rattache la prétérition – comme un point de rupture dans le discours du fait d'un manquement à des règles langagières. L'hypothèse de H.P. Grice relève, d'une certaine façon de cette conception. La valeur indirecte obtenue, "je fais le portrait", entrerait en conflit avec l'assertion de départ "je ne vais pas faire le portrait..." par transgression de la maxime de qualité, obligeant à une contribution véridique. Mais, dans un tel cas de figure, le conflit est écarté et dépassé par le recours à un calcul inférentiel. Ce dernier est en quelque sorte appelé par le conflit qui se manifeste en un point du discours, conflit qui sera neutralisé par des inférences pertinentes en contexte et chargées de rétablir le principe général de coopération et, dans le cas de contradiction, la cohérence compromise. C'est ainsi que serait lancée l'étape finale où les inférences fournissent ce dépassement de sens que suggère l'emploi de la figure. Un tel traitement comporte ceci de gênant qu'il requiert une approche normative du langage; basé sur des règles, des maximes, il oblige à voir des transgressions, des conflits là où le sens se construit sur un mode (de représentations et d'inférences) qui n'a rien de transgressif. Les configurations spatiales qui comportent aucun jugement normatif sur les pratiques langagières, admettent qu'une interprétation soit basée sur des domaines contradictoires. En outre, elles n'obligent pas à s'en tenir à un parcours inférentiel unique, lié à des contenus propositionnels qui se succèdent et se remplacent en cas de conflit. Les espaces sont organisés en autant d'interprétations, de points de vue différents sur une même

situation discursive et permet des allers-retours en cas d'hésitation : ce sont des possibles discursifs mis en mémoire et activés selon, notamment, les contraintes imposées par l'énoncé.

Appliquée strictement, l'hypothèse gricéenne pourrait, nous semble-t-il, mener à des conclusions non désirables comme d'exclure de la prétérition les énoncés au futur. Pour reprendre notre exemple favori, comme la décision de ne pas faire le portrait porte sur un événement dont la réalisation est à venir, lorsque l'acte de faire le portrait est réalisé dans le présent de l'énonciation, il peut vraisemblablement échapper à la décision première écartant la contradiction. Pour paraphraser, on aurait : je vous fais un court portrait maintenant mais je n'en ferai pas plus tard, conformément à la décision annoncée. La contradiction serait écartée et, dans le cas d'un doute, le présupposé de cohérence et de coopération serait choisi sur un conflit possible, comme il prévaut dans d'autres situations où des inférences sont tirées sur la base du fonctionnement dominant de ces principes.

On peut imaginer une autre formulation qui ne pourrait recevoir le statut de prétérition, selon la conception gricéenne :

(12) Je ne vais peut-être pas vous faire le portrait de Blaise....

Compte tenu du pouvoir du principe de coopération et de la cohérence, le prétérition serait exclue par absence de contradiction, *peut-être* admettant "faire le portrait" comme "ne pas faire le portrait" et n'entrant pas en conflit avec l'acte réalisé. On lui préférerait des interprétations plus nuancées : une hésitation au départ puis un choix qui se pose dans le cours de l'intervention; aucune maxime ne serait alors transgressée et le sens figuré ne pourrait être sélectionné.²² L'énoncé est pourtant bel et bien prétéritif, dans l'une de ses interprétations – la situation décrite ci-dessus renvoyant à une autre interprétation, aussi prise en compte par la configuration spatiale.

Que conclure de ces observations? Soit que les principes et maximes sont trop stricts dans leur application aux énoncés indirects, à moins de se résoudre à caractériser la figure comme une transgression systématique de ceux-ci. L'approche traditionnelle des figures a misé sur cette seconde voie,

22. Voir les commentaires sur les tropes de D. Sperber & D. Wilson (1979) qui vont dans le même sens.

en y voyant un écart par rapport à la façon "normale" de s'exprimer. Elle échapperait aux contraintes du langage, étant justement dans ce domaine marginalisé qu'est le figuratif. Mais cette marginalisation qui revient à l'exclure du mode de fonctionnement langagier tient davantage du renoncement méthodologique. La prétérition met en évidence le fait que la contradiction (avec les nuances que nous avons apportées dans la section 2) ne surgit que dans l'interprétation figurale et non dans l'autre, l'interprétation non figurale. Et comment expliquer, dans le cadre gricéen, qu'un même énoncé puisse comporter les deux interprétations?²³

On a pu dégager par la représentation en espaces et par leur organisation, que ces deux interprétations ne se présentent pas au même titre : l'implicite *versus* l'explicite, l'immédiat *versus* le projeté en témoignent. L'interprétation figurale est basée sur la représentation de deux espaces incompatibles, et sur des allers-retours de l'un à l'autre suscités par le principe d'identification.²⁴ Il permet d'établir l'affiliation entre deux points de vue en une visée argumentative calculée sur des inférences faisant intervenir le niveau métadiscursif.²⁵

La configuration spatiale met en évidence les principes généraux de fonctionnement de la figure. En contexte, des variantes peuvent intervenir, certaines entraînant une remise en question du caractère figural de l'énoncé. Nous nous sommes attardés au cas prototype de la prétérition, basé sur un type d'exemple auquel ont recours les traités de rhétorique pour l'identifier et la distinguer des autres figures. La conception traditionnelle, en recherchant des traits distinctifs – énoncés comme tels ou rassemblés dans la définition de la figure – efface les marges, souvent floues, où le caractère figural s'estompe. En d'autres termes, dans le jugement que l'on porte sur un

23. Le problème, on l'aura compris, est de savoir si deux interprétations – dont l'une repose sur une contradiction argumentative et l'autre non, peuvent coexister dans ce cadre sans que le principe de coopération ne s'active pour éliminer l'interprétation figurale.

24. Affichant une contradiction argumentative, pour reprendre les termes de A. Berrendonner (1981).

25. Dans le sens figuré, la représentation en deux espaces concurrents n'a pas toujours pour conséquence de mettre en évidence celui que l'on prétend écarter pour opérer par la suite un renversement. Voir la prolepse – qui consiste à prévenir une objection – où les deux discours concurrents sont maintenus. Cf. D. Forget (1994).

énoncé, il semble plus adéquat de parler de degré de figure. A ce titre, la prétérition entretient des rapports étroits avec des énoncés de la conversation courante que l'on ne considère habituellement pas comme figurés mais qui relèvent de procédés indirects semblables. Il reste à savoir s'il est encore légitime de parler de "figure"; notre analyse aura montré, en tout cas, qu'il est douteux d'avoir recours au terme pour y ranger des phénomènes qui échapperaient au mode ordinaire de fonctionnement du langage.

Références bibliographiques

- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, t.1, Paris, Gallimard.
- BERRENDONNER A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- CHAROLLES M. (1978), "Introduction au problème de la cohérence des textes", *Langue Française* 38, 7-41.
- BROWN P. et LEVINSON S. (1987), *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DUCROT O. (1973), *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
- FAUCONNIER G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FAUCONNIER G. (1986), "Roles and connecting paths" in TRAVIS C. (ed.), *Meaning and Interpretation*, New York, Blackwell, 19-44.
- FONTANIER P. (1977), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FORGET D. (1994), "Anticipation et argumentation : la prolepse", *Revue Québécoise de Linguistique* 23, 1, 61-77.
- GRICE H.P. (1979), "Logique et conversation", *Communications* 30, 57-73.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- LUNDQUIST L. (1993), "La cohérence textuelle argumentative : illocution, intention et engagement de consistance", *Revue Québécoise de Linguistique* 22, 2, 109-138.
- MOESCHLER J. et REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

- MONTÉGUT E. (1882), *Types littéraires et fantaisies esthétiques*, Paris, Hachette.
- MORIER, H. (1989), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, 4e éd., Paris, P.U.F.
- MOUNIN G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F.
- PRANDI M. (1992), *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Minuit.
- SPERBER D. et WILSON D. (1979), "Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice", *Communications* 30, 80-94.
- SUHAMY H. (1981), *Les figures de style*, Paris, P.U.F..